126 Route 138 A

Ormstown

Fiche de la propriété — MonRôle, 19 novembre 2026
monrole.ca/p/3227459

L'évaluation au rôle en vigueur

Valeur au rôle	**769 400 $**
Terrain	**415 500 $**
Bâtiment	**353 900 $**

Source : rôle d'évaluation foncière de la municipalité, publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Combien coûte 126 Route 138 A chaque année ?

- Taxes municipales : environ 5 490 $ par année (estimation). La valeur au rôle multipliée par le taux global de taxation réel 2025 de la ville (0,7136 $ par 100 $). Ce taux est une moyenne pour tous les types de propriétés, pas le taux résidentiel de votre compte; les tarifs fixes et la taxe scolaire n'y sont pas.
  Source : Rapport financier des organismes municipaux, MAMH, 2025 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/rapport-financier-des-organismes-municipaux-et-autres-documents)
- Droits de mutation (« taxe de bienvenue ») : au moins 12 306 $ si la propriété était vendue en 2026. Calcul : valeur au rôle × 1,23 (facteur comparatif 2026 de la ville) = 946 362 $, aux tranches provinciales 2026 (0,5 % jusqu'à 62 900 $, 1 % jusqu'à 315 000 $, 1,5 % au-delà). La base réelle est le plus élevé du prix et de ce montant; certains transferts sont exonérés (par exemple entre conjoints ou en ligne directe). Une municipalité peut fixer un taux plus élevé sur la tranche qui dépasse 500 000 $: le montant réel peut alors être plus élevé.
  Source : Droits sur les mutations immobilières, gouvernement du Québec, 2026-02-17 (https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/finances-fiscalite-municipales/fiscalite/droits-mutations-immobilieres)

Qu'y a-t-il sur le terrain et autour ?

- Aucun terrain n’est inscrit au Répertoire des terrains contaminés du gouvernement du Québec dans un rayon de 250 m du point de cette propriété.
  Source : Répertoire des terrains contaminés, gouvernement du Québec, 2026-11-10 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/repertoire-des-terrains-contamines-gtc)
- Selon la Base de données des zones à risque d'inondation du gouvernement du Québec, le point de cette propriété se trouve dans une zone désignée « Zone de faible courant » (au-delà de la zone de grand courant, partie de la plaine inondable qui peut être inondée lors d'une crue de récurrence de 100 ans). Cette base compile les cartes officielles; en cas de divergence, la carte originale fait foi.
  Source : Base de données des zones à risque d'inondation (BDZI), ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, 2022-07-28 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/base-de-donnees-des-zones-inondables)
- Ce lot est en zone agricole selon la carte de la CPTAQ : construire, lotir ou changer l'utilisation exige généralement une autorisation de la CPTAQ.
  Source : CPTAQ — Zone agricole transposée au Cadastre du Québec, 2026-05-01 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/zone-agricole-transposee-au-cadastre-du-quebec)

L'historique

- Depuis 2022, l'évaluation de cette propriété a augmenté de 50 %.
  Source : Rôles d'évaluation foncière, MAMH (calcul MonRôle), 2026 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/roles-d-evaluation-fonciere-du-quebec)

Données publiques compilées par MonRôle; MonRôle n'est pas lié aux municipalités. Ce document n'est pas une évaluation.